

# Castel Events - CGV

Date de mise à jour : 31 décembre 2025

## 1. Introduction

Castel Events est une agence événementielle indépendante regroupant plusieurs structures et intervenants professionnels aux compétences complémentaires.

Elle conçoit, produit et accompagne la réalisation d'événements sur mesure en mobilisant différents savoir-faire artistiques, créatifs et techniques.

Les domaines d'intervention de Castel Events incluent notamment, et sans que cette liste ne soit limitative :

- La scénographie : conception d'espaces, mise en scène, création d'ambiances
- Les dessins et plans techniques pour la préparation et la mise en œuvre des installations
- La direction artistique et la création visuelle : identité visuelle, éléments graphiques, installations
- Le mapping vidéo et la création lumière (lights) pour la mise en valeur des lieux et spectacles
- L'imagerie générée par intelligence artificielle (IA) pour enrichir les créations visuelles
- La création musicale et sonore : bandes originales, sound design, performances live
- La création et réalisation de costumes, accessoires et éléments textiles
- La mise en scène d'expériences immersives, performatives ou thématiques, avec des professionnels des arts vivants
- La décoration, l'accessoirisation, la conception et fabrication de stands ou prototypes sur mesure
- La coordination technique et la production globale d'événements

Castel Events intervient à toutes les étapes d'un projet, de la conception à la réalisation, avec un double engagement : garantir la qualité artistique et respecter les objectifs définis avec le client. Les prestations peuvent être proposées séparément ou combinées, selon les besoins exprimés lors de la commande.

## 2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Castel Events (ci-après « l'Agence ») et le Client, dans le cadre de la conception, de l'organisation et de la production d'événements personnalisés.

## 3. Devis et Validation

Un **devis détaillé** est établi à la demande du Client. Il décrit l'ensemble des prestations incluses ainsi que ses conditions (tarifs, délais, modalités).

Le devis est valable **30 jours**, sauf précision contraire.

La commande du Client est confirmée par le **retour signé du devis ou sa validation en ligne**, accompagné du versement de l'acompte prévu (voir article 5).

Si la commande comporte une partie **conception** (proposition d'idées ou de concepts) la rémunération afférente sera précisée dans des Conditions Particulières au devis.

## 4. Tarifs

Les prestations sont facturées **hors taxes**, sauf indication contraire.

Le taux standard français de TVA (20 %) est ajouté sur la facture, ou **auto-liquidé** selon le statut du Client (par exemple, entreprises avec TVA intracom).

Sauf accord contraire passé avec le Client, Castel Events applique des **frais de gestion et suivi de dossier** de 12% du montant total HT des prestations demandées.

Toute demande complémentaire non prévue au devis donnera lieu à une **facturation additionnelle** sur présentation d'un avenant accepté par le Client.

## 5. Modalités de paiement

A l'acceptation du devis, une **facture** est transmise au Client. Celle-ci mentionne le prix HT, la TVA, le prix TTC, ainsi que les modalités de règlement.

**Acompte** : un versement de **50 %** du montant total TTC est exigé à réception de facture. Seul le versement de l'acompte confirme la validité contractuelle de la commande passée.

**Solde** : le paiement du solde restant dû doit être effectué au plus tard :

- pour les particuliers : à J-72h de l'évènement
- pour les entreprises : sous 7 jours maximum après la réalisation de la prestation

Unique mode de paiement accepté : **virement bancaire**

En cas de **retard de paiement**, des pénalités sont appliquées au taux de **10 % de l'intérêt légal**, sans préjudice d'une indemnité forfaitaire de **40 €** pour frais de recouvrement.

## 6. Modifications et Annulations

Toute demande de modification en cours de projet devra faire l'objet d'une acceptation par écrit (email ou avenant) et pourra entraîner des ajustements de planning ou de tarif.

**En cas d'annulation par le Client**, il est prévu que l'Agence conserve :

- Plus de 30 jours avant l'événement : **50 % de l'acompte**
- Entre 30 et 8 jours : **75 % du montant TTC** facturé
- Moins de 8 jours : **100 % du montant TTC** facturé

En cas de **force majeure** (naturel, sanitaire, etc.), les parties s'efforceront de reporter l'événement ou de procéder à un remboursement partiel selon modalités à convenir.

## 7. Obligations du Client

Le Client s'engage à fournir à l'Agence toutes les informations nécessaires (accès au lieu, autorisations administratives, contraintes techniques).

Il s'engage également à :

- garantir la sûreté des lieux et la compatibilité logistique pour les prestations prévues
- contracter toutes les assurances nécessaires (responsabilité civile, dommages) pour la tenue de l'événement en son lieu

## 8. Propriété intellectuelle

Castel Events, ainsi que les créateurs et prestataires associés, restent pleinement titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des créations proposées ou réalisées dans le cadre des projets : concepts,

idées, scénographies, visuels, éléments artistiques, rendus, maquettes, costumes, compositions musicales, etc., et ce jusqu'au paiement complet de la prestation.

Une fois le solde versé, une **licence d'usage non exclusive et non transférable** est accordée au Client pour l'exploitation des contenus liés à son événement.

## 9. Confidentialité & diffusion

Castel Events s'engage à respecter la confidentialité des informations juridiques, techniques et commerciales échangées avec le Client, sauf accord écrit contraire.

Sauf clause de confidentialité signée expressément **en amont** de la commande, Castel Events se réserve le droit de présenter et communiquer librement sur les projets du Client, réalisés ou non réalisés, à des fins de promotion, de portfolio ou de communication professionnelle.

## 10. Responsabilité

L'Agence est tenue à une **obligation de moyens** : expertise, coordination, qualité artistique.

Elle ne pourra être tenue responsable des dommages indirects subis par le Client (perte de chiffre d'affaires, image, etc.).

Sa responsabilité directe est limitée au montant TTC facturé au Client, sauf cas de faute intentionnelle ou dolosive.

## 11. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par écrit à Castel Events, dans un délai de **8 jours** suivant la prestation ou la livraison. À défaut, les prestations seront considérées comme conformes à la commande et acceptées sans réserve.

## 12. Données personnelles

Castel Events se conforme aux obligations RGPD. Les données collectées (nom, coordonnées, etc.) sont traitées pour l'exécution de la commande et ne seront utilisées à d'autres fins que sur consentement.

## 13. Loi applicable – Litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de litige non résolu à l'amiable, le tribunal compétent est **le tribunal de Paris (75)**.

## 14. Acceptation

La signature du devis implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.